

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 AVRIL 2017 À 19H30, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU.

Sont présent(e)s : Mme Marie Diamant, Mme Hélène Roussel, Mme Emmanuelle Garnaud, M. Claude Caron, M. Stéphane Fraser et M. Vincent More

Absent(e)s: Mme Jacqueline Poirier

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Vincent More

Est aussi présent : Le directeur général / secrétaire-trésorier, M. Louis Breton

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19h30 avec le mot de bienvenue à l'assemblée le maire, M. Vincent More.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie Diamant, appuyée par Mme Hélène Roussel et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-077 QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

3. Correction du procès-verbal de la séance du 6 février 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'une modification a été apportée par le conseil municipal à la résolution 2017-02-040 afin de réviser le budget total du projet au parc de l'Anse à 303 561 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Emmanuelle Garnaud, appuyée par M. Claude Caron et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-078 QUE le conseil municipal adopte la modification indiquée au procès-verbal de la séance du 6 février 2017.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mars 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil municipal;

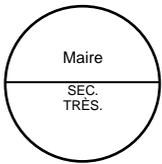
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stéphane Fraser, appuyé par Mme Hélène Roussel et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-079 QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017.

INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

5. Information du maire

- M. Vincent More rapporte qu'il y a eu une rencontre entre la municipalité et les organisateurs du projet de ski de fond relié au Défi Pierre Lavoie. La municipalité a fait le constat que l'achalandage a été plus important que prévu et que cela a été problématique au niveau de l'accueil, du rangement et de la location des équipements, de même que pour le stationnement.
- M. Vincent More indique que la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a connu une année faste en termes de résidences neuves en 2016. Cette donnée est encourageante car plus il a de familles, plus il y aura d'élèves à l'école primaire. Et il y a de fortes chances que l'année 2017 soit aussi intéressante en termes de mise en chantier de nouvelles résidences.



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

- La municipalité entend faire un effort de promotion de ses attraits afin de maintenir son attractivité auprès des familles qui cherchent un milieu convivial et dynamique où s'installer.

6. Information des conseiller(ère)s

- Mme Hélène Roussel mentionne que Patrimoine et Culture du Portage a organisé un super concert le samedi 1^{er} avril dernier.

Une motion de félicitations adressée à Mme Denise Côté, présidente de Patrimoine et Culture, pour la tenue du concert du 1^{er} avril dernier, est proposée par Mme Emmanuelle Garnaud et approuvée à l'unanimité des membres du conseil municipal.

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

7. Dépôt des états financiers annuels par la firme Mallette pour l'année 2016

ATTENDU QUE M. Louis Breton, directeur général, dépose le rapport des vérificateurs indépendants pour l'année financière 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit rapport, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à leur présentation intégrale lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE l'excédent se solde à 22 685 \$ pour l'année 2015 et qu'en date du 31 décembre 2015 la municipalité possédait des excédents non affectés de 19 823 \$, des excédents affectés de 683 155 \$ ainsi qu'une somme de 54 559 \$ dans ses réserves financières et fonds réservés;

CONSIDÉRANT QUE M. Louis Breton, directeur général, fait état des recommandations des vérificateurs :

- la municipalité devrait se doter d'une politique de capitalisation et d'amortissement afin de mieux répartir les transactions affectant l'état de fonctionnement (opérations courantes) de celles du ressort de l'état d'investissement (projet d'immobilisations);
- la municipalité devrait s'assurer de bien amener l'appropriation de ses excédents, réserves financières et fonds réservés dans ses résolutions,

CONSIDÉRANT QUE M. Louis Breton, directeur général, déposera également le rapport financier 2016 au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

8. Lotissement des lots 4 530 414 et 4 530 351, propriétés respectives de la municipalité de NDDP et de M. André Michaud

ATTENDU QUE dans la résolution 2017-03-054 la municipalité voulait procéder à la vente aux enchères publiques et conjointe des lots 4 530 414 et 4 530 351, propriétés respectives de la municipalité de NDDP et de M. André Michaud;

ATTENDU QUE la municipalité ne veut plus procéder à la vente aux enchères tout de suite et qu'elle annule par conséquent la résolution 2017-03-054;

ATTENDU QUE la municipalité veut d'abord procéder au lotissement des terrains visés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stéphane Fraser, appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-080

QUE le conseil municipal mandate M. Vincent More, maire, et M. Claude Caron, conseiller, pour rencontrer M. André Michaud afin d'obtenir une entente, et indique à M. Louis Breton, directeur général, d'entreprendre les démarches nécessaires pour procéder au lotissement des terrains.

9. Délégation pour le Forum annuel du Conseil du St-Laurent (CSL)

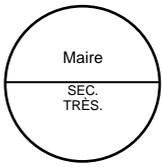
ATTENDU QUE la municipalité est membre du CSL;

CONSIDÉRANT QUE le CSL tient son forum le mercredi 4 octobre 2017 à Rivière-du-Loup;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie Diament, appuyée par M. Stéphane Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-081

QUE le conseil municipal délègue Mme Hélène Roussel, conseillère, pour représenter la municipalité au forum annuel du CSL.



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

10. Délégation pour l'assemblée annuelle d'Action Chômage Kamouraska inc. (ACK)

ATTENDU QUE la municipalité est membre d'ACK;

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée annuelle se tiendra le mardi 11 avril 2017 à St-Pascal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Roussel, appuyée par M. Stéphane Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-082

QUE le conseil municipal ne délègue aucun membre pour représenter la municipalité à l'assemblée annuelle d'ACK.

11. Adhésion à la Coalition Urgence Rurale du Bas-St-Laurent (CUR)

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'adhésion à la CUR;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est sensible à la mission de l'organisme de soutenir les municipalités éloignées des villes centrales, mais qu'elle ne se sent pas concernée vu sa proximité avec la ville de Rivière-du-Loup;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Roussel, appuyée par Mme Marie Diament et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-083

QUE le conseil municipal n'adhère pas à la CUR.

12. Prime de garde pour les appels d'urgence

ATTENDU QUE la prime de garde pour les appels d'urgence était établie à 40 \$ par semaine;

CONSIDÉRANT QUE le traitement des appels d'urgence dans les autres municipalités comparables;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la prime de garde à 70 \$ par semaine avec une semaine de vacances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Emmanuelle Garnaud, appuyée par M. Stéphane Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-084

QUE le conseil municipal mandate M. Vincent More, maire, et M. Louis Breton, directeur général, à signer un contrat de prime de garde pour les appels d'urgence avec M. Keven Desjardins, coordonnateur de voirie, en ces termes.

COMMUNICATION, RELATION SOCIALE ET POLITIQUE

13. Demande d'appui pour la protection de l'eau potable de la ville d'Amqui

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'appui de la ville d'Amqui;

ATTENDU QUE la demande concerne la protection de l'eau potable des municipalités, en lien avec le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie Diament, appuyée par Mme Hélène Roussel et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-085

QUE le conseil municipal appuie la ville d'Amqui dans sa demande de protection de l'eau potable.

14. Demande d'appui pour la protection des droits démocratiques et de l'information municipale aux citoyens de la Ligue d'action civique

ATTENDU QUE le conseil municipal a décidé de surseoir pour cette décision.

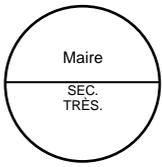
15. Demande d'appui pour la campagne « Sauvons Postes Canada »

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'appui pour la campagne « Sauvons Postes Canada »;

ATTENDU QUE le comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO) a fait ses recommandations à la suite des consultations publiques qu'il a menées au sujet de Postes Canada;

ATTENDU QUE le comité parlementaire souhaite le rétablissement du service de livraison à domicile pour un grand nombre de ménages, bien que malheureusement cette recommandation vise uniquement les adresses qui ont été transformées après le 3 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE le comité parlementaire a fait 45 recommandations, dont celles-ci :



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

- Maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et regarder comment élargir les heures d'ouverture de ceux-ci;
- Examiner comment s'y prendre pour faire des bureaux de poste des carrefours communautaires;
- Évaluer comment Postes Canada pourrait offrir plus de services en utilisant son réseau de points de vente au détail;
- Maintenir le moratoire de Postes Canada sur la conversion aux boîtes postales communautaires, et élaborer un plan visant le rétablissement de la livraison à domicile pour les collectivités où la conversion a été effectuée après le 3 août 2015;
- Examiner la possibilité d'utiliser Postes Canada pour offrir dans les régions rurales des services Internet à large bande et de meilleurs services de téléphonie cellulaire;
- Que Postes Canada élabore un processus de collaboration défini et rigoureux avec les municipalités.

CONSIDÉRANT QUE le syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes demeure préoccupé par le fait qu'il y a une absence totale de réflexion et d'instructions sur les services bancaires postaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Emmanuelle Garnaud, appuyée par M. Claude Caron et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-086

QUE le conseil municipal appuie le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans leur campagne « Sauvons Postes Canada ».

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

16. Suivi du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE Mme Hélène Roussel présente les dossiers étudiés par le CCU à l'assemblée afin que l'attention soit accordée aux décisions du conseil municipal :

281, route du Fleuve - rénovation extérieure

ATTENDU QUE la demande consiste à changer le revêtement des pignons et des lucarnes de la résidence;

ATTENDU QUE le CCU constate que le revêtement dominant du bâtiment est en bois, qu'il est d'avis que l'utilisation du Canexel comme revêtement complémentaire ne s'harmonise pas à l'actuel;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal de refuser le revêtement en Canexel comme nouveau revêtement et propose au lieu un revêtement en bois, de la couleur demandée et suggère que l'installation soit similaire à l'actuelle, soit à angle avec apparence de dents de scie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Caron, appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-087

QUE le conseil municipal accepte et maintienne la recommandation du CCU en ces termes.

502, route du Fleuve - rénovation extérieure

ATTENDU QUE la demande consiste à remplacer le revêtement extérieur de la résidence par du bardeau de cèdre et à conserver sa couleur actuelle;

ATTENDU QUE le CCU a émis une réserve sur cette demande lors de la dernière réunion, que le CCU a rencontré la propriétaire afin de clarifier le choix du nouveau revêtement et que la propriétaire a répondu aux interrogations du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'accepter le bardeau de cèdre, tel que demandé, et d'installer le bardeau de manière linéaire pour conserver l'apparence de l'ancienne planche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stéphane Fraser, appuyé par Mme Marie Diament et résolu à l'unanimité des membres présents,

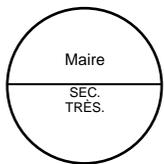
2017-04-088

QUE le conseil municipal accepte et maintienne la recommandation du CCU en ces termes.

583, route du Fleuve - transformation et rénovation extérieure

ATTENDU QUE la demande consiste à remplacer les revêtements extérieurs, les fenêtres, les portes, la porte de garage et à modifier les galeries;

CONSIDÉRANT QUE les travaux respectent l'ensemble des objectifs et critères du PIIA;



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'accepter l'ensemble des travaux, comme demandé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie Diament, appuyée par M. Stéphane Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-089

QUE le conseil municipal accepte et maintienne la recommandation du CCU en ces termes, mais propose également l'aménagement d'arbres et d'arbustes afin de briser et d'atténuer la façade très allongée de la résidence.

617, route du Fleuve - transformation d'une fenêtre

ATTENDU QUE la demande consiste à l'agrandissement d'une fenêtre sur le mur arrière du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE les travaux respectent l'ensemble des objectifs et critères du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'accepter l'agrandissement de la fenêtre sur le mur arrière, comme demandé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Emmanuelle Garnaud, appuyée par M. Claude Caron et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-090

QUE le conseil municipal accepte et maintienne la recommandation du CCU en ces termes.

17. Dénomination du « parc des Îles » en l'honneur de Mme Julie Gagné

ATTENDU que Mme Julie Gagné était native et résidente de Notre-Dame-du-Portage;

ATTENDU QUE Mme Julie Gagné est décédée en 2014;

ATTENDU QUE Mme Julie Gagné s'est fortement engagée dans la municipalité et pour la communauté, entre autres, à travers son implication comme membre du comité de loisir de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, présidente de l'Organisme de participation des parents et membre au Conseil d'établissement de l'école primaire de Notre-Dame-du-Portage;

ATTENDU QUE le comité du « Parc des îles », qui s'est impliqué dans le financement et l'aménagement du parc, recommande que le nom du parc soit nommé en la mémoire de Mme Julie Gagné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stéphane Fraser, appuyé par Mme Emmanuelle Garnaud et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-091

QUE le conseil municipal nomme le lieu situé à l'intersection nord-ouest comme suit : « Parc des îles Julie-Gagné ».

18. Suivi sur le projet Espace villégiature

La municipalité continue toujours sa recherche de financement auprès du milieu.

L'échéancier se resserre pour que la mise en chantier se fasse en 2017 et que le projet puisse voir le jour en 2018.

19. Suivi sur l'acquisition de l'église et du presbytère de Notre-Dame-du-Portage

La municipalité, par l'entremise de M. Vincent More, maire, Mme Hélène Roussel, conseillère, M. Alexandre Potvin, conseiller en urbanisme, et M. Louis Breton, directeur général, a rencontré les membres de la Fabrique afin d'avancer sur une entente possible de transfert de propriété de l'église et du presbytère.

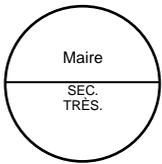
Un projet d'acte notarié a été mis sur la table. Maintenant, des ajustements sont à prévoir et pour ce faire, M. Vincent More, maire, a invité 3 membres de la Fabrique à venir à la plénière du conseil municipal le jeudi 27 avril prochain.

20. Demande d'aide financière pour divers projets au quai dans le cadre du programme d'accès aux plans d'eau pour la pêche récréative

ATTENDU QUE la municipalité a identifié les projets de reconstruction de la plate-forme, de l'escalier et de la passerelle, la révision de la signalisation de la rampe de mise à l'eau et l'implantation de bollards lumineux pour améliorer l'accès au fleuve dans son programme triennal d'immobilisations 2017-2019;

ATTENDU QUE le budget total des divers projets au quai se chiffre à 28 485 \$;

ATTENDU QUE la municipalité demande une aide financière de 11 394 \$ dans le cadre du « programme d'accès aux plans d'eau pour la pêche récréative (APEPR) »;



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

ATTENDU QU'un montant de 9 970 \$ du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et un montant de 7 121 \$ d'un emprunt de la municipalité (MUN) constituent les autres sources de financement pour réaliser les projets identifiés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Emmanuelle Garnaud, appuyée par M. Stéphane Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-092

QUE le conseil municipal mandate M. Louis Breton, directeur général, à déposer une demande d'aide financière de 11 394 \$ dans le cadre du « programme d'accès aux plans d'eau pour la pêche récréative (APEPR) ».

21. Dossier des ouvrages de protection côtière

ATTENDU QUE le conseil municipal a décidé de surseoir pour cette décision.

22. Corvée communautaire pour le nettoyage des parcs et de la rive du St-Laurent/journée de sensibilisation pour la dynamique et la protection côtière sur les lieux

Une corvée communautaire est prévue le samedi 13 mai prochain pour le nettoyage des berges, des parcs de l'Anse et des Grèves de la municipalité. Il y aura également une activité de sensibilisation de la population à la dynamique et protection côtière.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

23. Soirée reconnaissance des bénévoles

La soirée des bénévoles se tiendra à la salle Gilles-Moreau le vendredi 28 avril prochain sous le thème « Chic cabane à sucre ».

24. Embauche des animateurs au camp de jour

ATTENDU QUE la municipalité procède à des appels de candidatures annuellement pour ses services saisonniers, selon les postes à combler;

ATTENDU QUE la reconduction en poste des anciens employés saisonniers est privilégiée lorsque les exigences municipales sont rencontrées;

ATTENDU QU'un comité de sélection a été formé pour l'embauche au poste à combler;

ATTENDU QUE l'embauche des employés saisonniers est déléguée par le conseil municipal au comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE Mme Florence Morin a déjà travaillé au camp de jour à ce poste, qu'elle connaît bien ce service et qu'elle a la capacité d'occuper ce poste;

CONSIDÉRANT QUE Mme Florence Morin a obtenu une évaluation appropriée l'année dernière à ce poste;

ATTENDU QUE le comité de sélection a embauché la personne suivante pour le camp de jour à l'été 2017 :

Mme Florence Morin	Animatrice
--------------------	------------

25. Embauche des sauveteurs et assistants-sauveteurs à la piscine municipale

ATTENDU QUE la municipalité procède à des appels de candidatures annuellement pour ses services saisonniers, selon les postes à combler;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée dans un journal local, puis sur les sites d'Emploi Québec, Québec municipal, Place aux jeunes, etc;

ATTENDU QU'un comité de sélection a été formé pour l'embauche aux postes à combler;

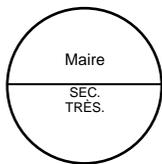
ATTENDU QUE l'embauche des employés saisonniers est déléguée par le conseil municipal au comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs candidatures ont été analysées par le comité de sélection afin de combler les postes vacants;

CONSIDÉRANT les compétences et l'expérience des candidatures retenues;

ATTENDU QUE le comité de sélection a embauché les personnes suivantes pour la piscine à l'été 2017 :

Mme Myriam Pellerin	Sauveteur
Mme Camille Gougoux	Sauveteur
Mme Gabrielle Gougoux	Sauveteur
Mme Emmanuelle Gagnon	Assistant-sauveteur



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

M. Frédéric Gagnon	Sauveteur
--------------------	-----------

26. Demande d'aide financière pour la tenue de la Fête nationale dans le cadre du programme d'assistance aux célébrations locales 2017

ATTENDU QUE la municipalité organise une célébration pour la Fête nationale tous les ans et qu'elle constitue l'un des trois événements d'ampleur de la municipalité avec le Défi plein air en février et la Fête de la famille en septembre;

ATTENDU QUE cet événement se situe sur un site de prédilection « piscine-quai-grève » au bord du fleuve, puis que sa programmation ciblée et bonifiée attire d'année en année un nombre important de résidents, villégiateurs et touristes, malgré le fait de sa proximité avec d'autres célébrations importantes aux alentours;

ATTENDU QUE le budget total de la fête nationale se chiffre à 5 833 \$;

ATTENDU QUE la municipalité demande une aide financière de 3 375 \$ dans le cadre du « programme d'assistance aux célébrations locales 2017 »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Roussel, appuyée par M. Stéphane Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-093

QUE le conseil municipal mandate Mme Marie-Anne Caron, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire, à déposer une demande d'aide financière de 3 375 \$ dans le cadre du « programme d'assistance aux célébrations locales 2017 ».

27. Demande d'aide financière pour une imprimante dans le cadre du programme SIMBA du Réseau BIBLIO du Québec

ATTENDU QUE la municipalité a identifié l'acquisition d'une imprimante comme projet en 2017;

ATTENDU QUE le budget total pour l'acquisition de l'imprimante est de 454,95 \$ + taxes;

ATTENDU QUE la municipalité demande une aide financière de 238,83 \$ dans le cadre du « programme SIMBA » Réseau BIBLIO du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Roussel, appuyée par Mme Marie Diament et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-094

QUE le conseil municipal mandate Mme Marie-Anne Caron, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire, à déposer une demande d'aide financière de 238,83 \$ dans le cadre du « programme SIMBA » Réseau BIBLIO du Québec.

28. Autres informations en loisirs

La semaine de relâche s'est déroulée du 6 au 10 mars 2017. Pendant la semaine, des sorties étaient offertes aux enfants - visite de l'Aquarium de Québec, au musée de la Civilisation, une sortie au cinéma Princesse de RDL et à la piscine du Cégep. Les jeunes ont aussi profité de plusieurs activités, dont un bingo cadeau, de la sculpture sur neige, de la peinture sur neige et un bricolage des neiges. Beaucoup de plaisir pour les jeunes qui ont apprécié leur semaine de relâche. Il y a eu 51 présences au total pour la semaine et un budget de 1 375 \$ qui a généré 748 \$ de revenus en inscriptions.

Quelques dates importantes à venir :

Concours de dessin de Pâques	13 mars au 3 avril
Soirée reconnaissance aux bénévoles	28 avril
Sortie de la programmation estivale	5 mai
Soirée information et inscription programmes estivaux	25 mai

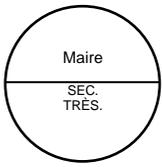
VOIRIE, HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ CIVILE

Nil

DONS ET PARTICIPATIONS

29. Demande d'aide financière du CISSS Bas-St-Laurent pour le Fonds de dépannage P.A.R.I.CI/camps de vacances

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de contribution du CISSS pour le Fonds de dépannage P.A.R.I.CI/camps de vacances pour permettre aux jeunes issus de famille précaire à participer à un camp de vacances;



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne s'accorde pas avec la politique en place et que le conseil municipal ne désire pas y contribuer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Roussel, appuyée par M. Stéphane Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-095

QUE le conseil municipal n'attribue aucun montant au Fonds de dépannage PARICI/camp de vacances.

30. Demande de commandite de Mme Annie Saindon en lien avec le litige sur les chiens dans le parc de l'Amitié

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de commandite de Mme Annie Saindon en lien avec le litige sur les chiens dans le parc de l'Amitié;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne s'accorde pas avec la politique en place et que le conseil municipal ne désire pas y contribuer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Emmanuelle Garnaud, appuyée par M. Stéphane Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-096

QUE le conseil municipal n'attribue aucune commandite à Mme Annie Saindon.

SUIVI BUDGÉTAIRE ET APPROBATION DES COMPTES

31. Dépôt des deux états financiers comparatifs – mars 2017

Attendu que les deux états financiers comparatifs sont déposés aux membres du conseil municipal, conformément au Code municipal du Québec (CMQ, c C-27.1, Art. 176.4).

32. Liste des déboursés approuvés par le conseil municipal ou effectués par délégation – mars 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois, puis qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie Diament, appuyée par Mme Hélène Roussel et résolu à l'unanimité des membres présents,

2017-04-097

QUE toutes les autorisations de dépenses et des déboursés effectuées par délégation soient approuvées pour un montant de 138 089,18 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS/RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33. Période de questions/réponses facultatives

Des citoyens(ne)s posent leurs questions au conseil municipal. Le conseil municipal répond dans la mesure du possible et met en charge son directeur général d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

Les thèmes abordés sont :

- Dénomination des lieux, rue, places – M. Clermont Pelletier mentionne que l'appellation des lieux laisse parfois à désirer et que l'attribution d'un nom d'une personne significative pour la municipalité et la communauté est parfois bienvenue si on compare avec l'exemple du parc des Grèves qui n'est pas très intéressant. Il formule le vœu que le conseil municipal soit sensible à ça et revoit peut-être l'appellation de certains lieux.

34. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Mme Hélène Roussel, l'assemblée est levée à 20 h 37.

Vincent More
Maire

Louis Breton
Directeur général / secrétaire-trésorier